



CONGREGATIO DE CULTU DIVINO  
ET DISCIPLINA SACRAMENTORUM

---

Prot. N. 432/20

**Revenons avec joie à l'Eucharistie !**  
**Lettre sur la célébration de la liturgie pendant et après la pandémie de COVID-19**  
**aux Présidents des Conférences Épiscopales de l'Église Catholique**

La pandémie due au virus Covid-19 a provoqué des bouleversements non seulement dans les dynamiques sociales, familiales, économiques, de formation et de travail, mais aussi dans la vie de la communauté chrétienne, y compris dans la dimension liturgique. Pour supprimer les espaces de réplication du virus, il a été nécessaire de créer une distanciation sociale rigide, qui a eu des répercussions sur un trait fondamental de la vie chrétienne : « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux » (Mt 18, 20) ; « Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun » (Ac 2,42.44).

La dimension communautaire a une signification théologique : Dieu est la relation des Personnes dans la Très Sainte Trinité ; il crée l'homme dans la complémentarité relationnelle entre homme et femme, car « il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Gn 2, 18), il se met en relation avec l'homme et la femme, et les appelle à son tour à une relation avec Lui : comme Saint Augustin l'a bien compris, notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il trouve Dieu et se repose en Lui (cf. *Confessions*, I, 1). Le Seigneur Jésus a commencé son ministère public en appelant à lui un groupe de disciples pour partager avec lui la vie et l'annonce du Royaume ; de ce petit troupeau naît l'Église. Pour décrire la vie éternelle, l'Écriture utilise l'image d'une ville : la Jérusalem du ciel (cf. Ap 21) ; une ville est une communauté de personnes qui partagent des valeurs, des réalités humaines et spirituelles fondamentales, des lieux, des temps et des activités organisées, et qui contribuent à la construction du bien commun. Tandis que les païens construisaient des temples dédiés à la seule divinité, auxquels les gens n'avaient pas accès, les chrétiens, dès qu'ils jouirent de la liberté de culte, construisirent immédiatement des lieux qui seraient *domus Dei et domus ecclesiae*, où les fidèles pourraient se reconnaître comme communauté de Dieu, peuple convoqué pour le culte et constitué comme une assemblée sainte. Dieu peut donc proclamer : "Je suis votre Dieu, vous serez mon peuple" (cf. Ex 6,7 ; Dt 14,2). Le Seigneur reste fidèle à son Alliance (cf. Dt 7,

9) et Israël devient ainsi la *Demeure de Dieu*, le lieu saint de sa présence dans le monde (cf. *Ex* 29,45 ; *Lv* 26, 11-12). Pour cette raison, la maison du Seigneur suppose la présence de la famille des enfants de Dieu. Même aujourd'hui, dans la prière de consécration d'une nouvelle église, l'Évêque demande qu'elle soit ce qu'elle doit être par sa nature :

« [...] qu'elle soit à tout jamais un lieu saint [...].

Ici, que les flots de ta grâce recouvrent les fautes des hommes,  
afin que tes fils, morts au péché,  
renaissent de la vie d'en haut.

Ici, que tes fidèles,  
alentour de la table de l'autel,  
célèbrent le mémorial de la Pâque  
et se nourrissent au banquet  
de la parole du Christ et de son corps.

Ici, que résonne en joyeuse offrande de louange  
la voix des hommes unie aux chœurs des anges,  
et que monte vers toi, pour le salut du monde  
une incessante prière.

Ici, que les pauvres rencontrent ta miséricorde,  
que les opprimés trouvent la vraie liberté,  
que tous les hommes recouvrent la dignité de tes fils,  
dans l'espérance de parvenir un jour,  
pleins de joie, à la Jérusalem d'en haut».

La communauté chrétienne n'a jamais recherché l'isolement et n'a jamais fait de l'église une ville à huis clos. Formés dans la valeur de la vie communautaire et dans la recherche du bien commun, les chrétiens ont toujours cherché l'insertion dans la société, mais dans la conscience d'une altérité : être dans le monde sans lui appartenir et sans s'y réduire (cf. *Lettre à Diognète*, 5-6). Et même dans l'urgence pandémique, un grand sens des responsabilités a émergé : à l'écoute et en collaboration avec les autorités civiles et avec les experts, les évêques et leurs conférences territoriales ont été prompts à prendre des décisions difficiles et douloureuses, jusqu'à la suspension prolongée de la participation des fidèles à la célébration de l'Eucharistie. Cette Congrégation est profondément reconnaissante aux évêques pour leur engagement et leurs

efforts pour essayer de répondre, de la meilleure façon possible, à une situation inattendue et complexe.

Cependant, dès que les circonstances le permettent, il est nécessaire et urgent de revenir à la normalité de la vie chrétienne, qui a le bâtiment de l'église pour foyer et la célébration de la liturgie, en particulier l'Eucharistie, comme « le sommet vers lequel tend l'action de l'Église et en même temps la source d'où émane toute sa force » (*Sacrosanctum Concilium*, 10).

Conscients du fait que Dieu n'abandonne jamais l'humanité qu'il a créée, et que même les épreuves les plus dures peuvent porter des fruits de grâce, nous avons accepté l'éloignement de l'autel du Seigneur comme un temps de jeûne eucharistique, utile pour nous en faire redécouvrir l'importance vitale, la beauté et la préciosité incommensurable. Le plus tôt possible, cependant, il est nécessaire de revenir à l'Eucharistie avec un cœur purifié, avec un émerveillement renouvelé, avec un désir accru de rencontrer le Seigneur, de demeurer avec lui, de le recevoir pour l'amener à nos frères avec le témoignage d'une vie pleine de foi, d'amour et d'espoir.

Cette période de privation peut nous donner la grâce de comprendre le cœur de nos frères martyrs d'Abitène (début du IV<sup>e</sup> siècle), qui ont répondu à leurs juges avec une détermination sereine, même face à la certitude d'une condamnation à mort : "Sine Dominico non possumus". Le *non possumus* absolu (nous ne pouvons pas) et la signification du substantif neutre *Dominicum* (ce qui appartient au Seigneur) ne peuvent être traduits par un seul mot. Une très brève expression résume une grande richesse de nuances et de significations qui s'offrent à notre méditation aujourd'hui :

- *Nous ne pouvons pas* vivre, être chrétiens, réaliser pleinement notre humanité et les désirs de bien et de bonheur qui habitent le cœur *sans la Parole du Seigneur*, qui dans la célébration prend forme et devient une parole vivante, prononcée par Dieu pour ceux qui aujourd'hui ouvrent leur cœur à l'écoute ;
- *Nous ne pouvons pas* vivre en chrétiens *sans participer au Sacrifice de la Croix* dans lequel le Seigneur Jésus se donne sans réserve pour sauver, par sa mort, l'homme qui était mort à cause du péché ; le Rédempteur associe l'humanité à lui-même et la ramène au Père; dans l'étreinte du Crucifié, toute souffrance humaine trouve lumière et réconfort;
- *Nous ne pouvons pas* *sans le banquet de l'Eucharistie*, la table du Seigneur à laquelle nous sommes invités comme enfants et frères à recevoir le Christ ressuscité lui-même, présent avec son corps, son sang, son âme et sa divinité dans ce Pain du ciel qui nous soutient dans les joies et les travaux du pèlerinage sur la terre;

- *Nous ne pouvons pas sans la communauté chrétienne, la famille du Seigneur: nous avons besoin de rencontrer les frères qui partagent la filiation divine, la fraternité du Christ, la vocation et la recherche de la sainteté et du salut de leurs âmes dans la riche diversité des âges, des histoires personnelles, des charismes et des vocations;*
- *Nous ne pouvons pas sans la maison du Seigneur, qui est notre maison, sans les lieux saints où nous sommes nés à la foi, où nous avons découvert la présence prévoyante du Seigneur et nous avons découvert l'étreinte miséricordieuse qui élève ceux qui sont tombés, où nous avons consacré notre vocation religieuse ou au mariage, où nous avons supplié et remercié, où nous nous sommes réjouis et où nous avons pleuré, où nous avons confié au Père nos proches qui ont achevé leur pèlerinage sur la terre;*
- *Nous ne pouvons pas sans le jour du Seigneur, sans le Dimanche qui donne lumière et sens à la succession des jours de travail et des responsabilités familiales et sociales.*

Bien que les médias rendent un service apprécié aux malades et à ceux qui ne peuvent pas aller à l'église, et ont fourni un grand service dans la transmission de la Sainte Messe au moment où il n'y avait aucune possibilité de célébrer d'une manière communautaire, aucune transmission équivaut à une participation personnelle ou peut la remplacer. En effet, ces transmissions, à elles seules, risquent de nous éloigner d'une rencontre personnelle et intime avec le Dieu incarné qui s'est donné à nous non pas de manière virtuelle, mais réellement, en disant : «Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi, je demeure en lui »(Jn 6, 56). Ce contact physique avec le Seigneur est vital, indispensable, irremplaçable. Une fois que les mesures concrètement réalisables ont été identifiées et adoptées pour minimiser la contagion du virus, il faut que tous reprennent leur place dans l'assemblée des frères, il faut qu'ils redécouvrent l'irremplaçable préciosité et la beauté de la célébration, il faut qu'ils interpellent et attirent, par la contagion de l'enthousiasme, nos frères et sœurs découragés, effrayés, et depuis trop longtemps absents ou distraits.

Ce Dicastère entend réaffirmer certains principes et suggérer quelques lignes d'action pour promouvoir un retour rapide et sûr à la célébration de l'Eucharistie.

Une attention particulière aux normes d'hygiène et de sécurité ne peut pas conduire à la stérilisation des gestes et des rites, à l'induction, même inconsciente, de la peur et de l'insécurité chez les fidèles.

Nous comptons sur l'action prudente mais ferme des évêques pour que la participation des fidèles à la célébration de l'Eucharistie ne soit pas déclassifiée par les autorités civiles comme

un "rassemblement", et ne soit pas considérée comme comparable ou même subordonnée à formes d'agrégation récréative.

Les normes liturgiques ne sont pas une matière sur laquelle les autorités civiles peuvent légiférer, seules peuvent le faire les autorités ecclésiastiques compétentes (cf. *Sacrosanctum Concilium*, 22).

La participation des fidèles aux célébrations doit être facilitée, mais sans expériences rituelles improvisées et dans le plein respect des normes contenues dans les livres liturgiques qui régissent leur déroulement. Dans la liturgie, l'expérience de la sacralité, de la sainteté et de la beauté qui transfigure, l'harmonie de la béatitude éternelle est anticipée : il faut donc veiller à la dignité des lieux, du mobilier sacré, des modalités de célébration, selon l'indication faisant autorité du Concile Vatican II : "Les rites manifesteront une noble simplicité" (*Sacrosanctum Concilium*, 34). Il faut reconnaître aux fidèles le droit de recevoir le Corps du Christ et d'adorer le Seigneur présent dans l'Eucharistie de la manière prévue, sans limitations allant même au-delà de ce qui est prévu par les règles d'hygiène édictées par les autorités publiques ou par les évêques.

Les fidèles, dans la célébration eucharistique, adorent Jésus ressuscité qui est présent ; et nous voyons que le sens de l'adoration, la prière d'adoration, se perd si facilement. Nous demandons aux pasteurs d'insister, dans leurs catéchèses, sur la nécessité de l'adoration.

L'obéissance est un principe sûr pour ne pas commettre d'erreur. Obéissance aux normes de l'Église, obéissance aux évêques. En période de difficulté (par exemple on pense aux guerres, aux pandémies), les évêques et les conférences épiscopales peuvent donner des règlements provisoires auxquels il faut se conformer. L'obéissance sauvegarde le trésor confié à l'Église. Ces mesures dictées par les évêques et les conférences épiscopales expirent lorsque la situation revient à la normalité.

L'Église continuera à veiller sur la personne humaine dans sa totalité. Elle témoigne de l'espérance, elle nous invite à faire confiance à Dieu, et nous rappelle que l'existence terrestre est importante, mais bien plus importante est la vie éternelle : partager la même vie avec Dieu pour l'éternité est notre but, notre vocation. Telle est la foi de l'Église, témoignée au cours des siècles par des légions de martyrs et de saints, une proclamation positive qui nous libère des réductionnismes unidimensionnels et des idéologies : à la préoccupation nécessaire pour la santé publique, l'Église unit l'annonce et l'accompagnement des âmes vers le salut éternel des âmes. Continuons donc à nous confier à la miséricorde de Dieu, et à invoquer l'intercession de

la Bienheureuse Vierge Marie, *salus infirmorum et auxilium christianorum*, pour tous ceux qui sont sévèrement éprouvés par la pandémie et par toute sorte d'autres afflictions ; persévérons dans la prière pour ceux qui ont laissé cette vie, et en même temps, renouvelons notre volonté d'être les témoins du Ressuscité et les hérauts d'une espérance certaine, qui transcende les limites de ce monde.

Du Vatican, 15 août 2020

Solennité de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie

Le Souverain Pontife François, dans l'audience accordée le 3 septembre 2020 au Cardinal Préfet soussigné de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, a approuvé cette Lettre et ordonné sa publication.

Robert Card. Sarah  
Préfet